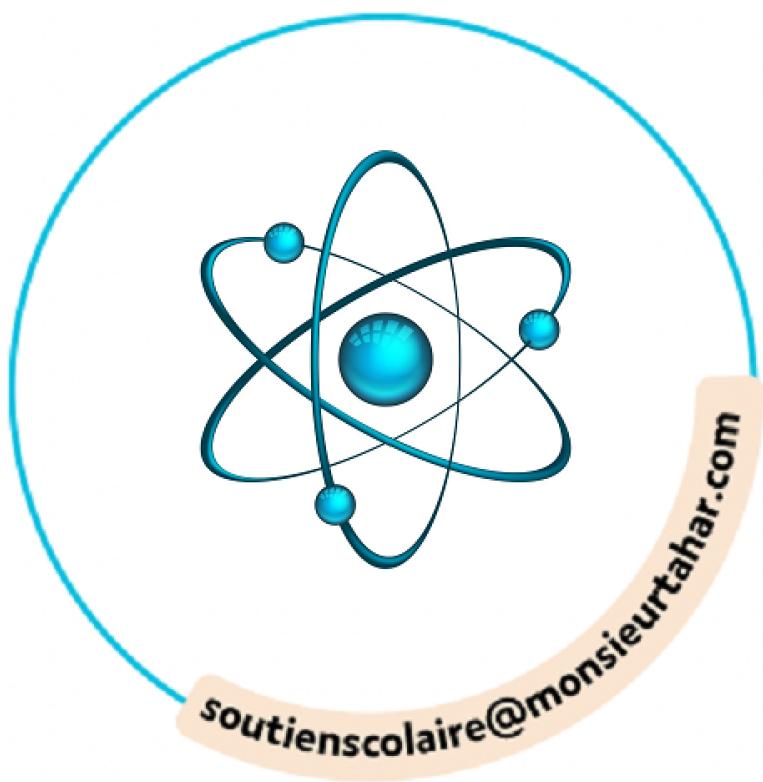
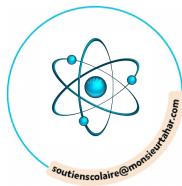


HISTOIRE



CHAPITRE 5



► Exercices Passé/Présent

Travailler à partir d'une légende : le masque de fer, mythe de l'absolutisme

La raison d'État et le secret d'État favorisent l'enracinement au sein de la société d'Ancien Régime du fantasme du complot politique, forcément hostile aux intérêts du peuple (le complot de famine à chaque disette). Cette croyance a d'autres supports, tel ce mythe du masque de fer où l'absolutisme y est dénoncé comme inhumain, car destructeur de la propre famille du roi : ses membres sont eux aussi victimes des lettres de cachet et de la tyrannie d'un roi dont l'arbitraire ne connaît pas de limites. La monarchie ne peut rien faire pour stopper la diffusion de cette rumeur, puisque le secret d'État lui interdit de révéler le fond de l'affaire et donc de communiquer pour riposter.

Le **document 1** est le fameux chapitre où Voltaire invente le masque de fer. Transféré en grand secret en 1698 à la Bastille depuis le fort de l'île Marguerite, ce prisonnier aurait porté un masque de velours et bénéficié d'un régime d'incarcération spécifique. Mort en 1703 et enterré sous le nom de Merchioly, sa véritable identité comme la cause de son emprisonnement demeure inconnue. Il n'en fallait pas plus pour déchaîner les imaginations. Voltaire s'inspire en réalité d'une anecdote qui circule dès la fin du règne de Louis XIV, mais le philosophe n'hésite pas, pour s'assurer un succès de librairie, à l'exploiter dans de multiples ouvrages (lettres publiées, *Le Siècle de Louis XIV*) en inventant toujours plus de détails intrigants. Ainsi, son prisonnier a droit à des égards de la part de Louvois qui soulèvent des questions sur son origine sociale, ce que ne confirment en rien les véritables sources, mais Voltaire veut que son public pense qu'il s'agit d'un frère caché du roi.

Le **document 2** est une gravure révolutionnaire qui montre comment on exploite alors le mythe pour mieux dénoncer l'arbitraire royal, incarné par la Bastille qui vient de tomber. On transforme ainsi à rebours sa prise en lutte pour l'émancipation politique, alors qu'il s'agissait le 14 juillet 1789 de se procurer de la poudre pour s'armer.

Le **document 3** rappelle l'efficience de ce mythe à l'époque contemporaine. Le bon roi condamné au silence de sa prison, et son double maléfique qui proclame son absolutisme et règne sur la France.

■ Réponses aux questions

Question 1 : Voltaire multiplie les détails incongrus pour intriguer son lecteur, dont le fameux masque de fer. Il multiplie également les indices pour que le public s'interroge sur l'identité aristocratique du personnage (égard de Louvois, traitement de faveur, figure noble). Ce décalage entre cette identité et la situation faisant soupçonner un secret d'État de première importance.

Question 2 : La prise de La Bastille, le 14 juillet 1789, relance le mythe.

Question 3 : On affirme qu'il s'agit soit d'un frère jumeau du roi, caché dès sa naissance, soit de Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils illégitime de Louis XIV. Hypothèses très peu crédibles. Comment penser que le roi aurait accepté de faire un

tel sort à un membre de sa famille et sans, en plus, que personne à la cour ne soit au courant ? Et pour quelle raison l'aurait-il fait ?

Question 4 : On utilise cette légende pour dénoncer l'arbitraire royal, voire, concernant la thèse du jumeau, pour remettre en cause la légitimité du roi Louis XIV à exercer le pouvoir.

► Exercices Réaliser une carte mentale

L'affirmation de l'État royal moderne :

- Par l'exercice rénové de l'autorité royale :
 - Le roi incarne un État qui étend ses prérogatives (mercantilisme).
 - Le roi se prétend absolu et de droit divin à la fin du xvii^e siècle.
 - Le roi finit par gouverner lui-même l'État et monopolise la prise de décision politique.
- Par la guerre :
 - La guerre constraint le gouvernement royal à développer l'idée de raison d'État.
 - La guerre constraint l'État à développer de nouveaux moyens de domination sur ses peuples. *Limites* : la guerre provoque aussi chaos, révoltes et défaites.
 - Le roi étend par la guerre le territoire soumis à l'autorité de l'État.
- Par le contrôle de la noblesse et des oppositions religieuses :
 - Le roi réduit le pouvoir des grands féodaux au xvii^e siècle.
 - Le roi soumet l'aristocratie à Versailles au xvii^e siècle. *Limites* : la nécessité du compromis dans les provinces et l'aristocratie se soumet parce qu'elle y a un intérêt financier.
 - Le roi restaure l'unité religieuse et convertit de force les minorités protestantes à la fin du xvii^e siècle. *Limites* : persistance des contestations (camisards) et discrédit européen.
- Par le développement de l'administration :
 - Développement de la législation royale en langue française afin de renforcer l'emprise de l'État sur la société.
 - Une monarchie centralisée avec un roi bureaucrate et des ministres qui contrôlent l'effectivité des décisions.
 - Émergence d'une monarchie administrative (figure de l'intendant) et contrôle de l'impôt. *Limites* : faible nombre d'agents du roi ; persistances des particularismes locaux ; problèmes financiers.
- Par la mise en scène de l'autorité royale :
 - Les discours politiques et juridiques proclament l'absolutisme du roi.
 - Les arts sont convoqués pour célébrer un roi absolu et parfait. *Limites* : la propagande étrangère forge une légende noire ; critique des courtisans (Fénelon).
 - Versailles et la société de cour où le roi est en représentation permanente pour affirmer son autorité.
- Par le contrôle de la vie économique :
 - Les principes du mercantilisme triomphent avec Colbert.
 - Développement des manufactures.
 - Développement du commerce colonial.

► Exercices Bac contrôle continu

1. Analyse d'un texte

L'objectif de cet exercice est de pouvoir porter un regard critique sur un document.

Le document est l'extrait d'un rapport d'un ambassadeur vénitien, Michel Suriano, en 1561. Il est tiré de l'ouvrage *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au xv^e siècle*,

rassemblées et traduites par Niccolo Tommaseo en 1838. Pour cet ambassadeur, l'hérité de la fonction royale et la loi salique sont au cœur de l'affirmation du pouvoir royal.

La consigne : En vous appuyant sur vos connaissances et l'analyse du texte, expliquez sur quoi repose le pouvoir royal en France pour cet ambassadeur vénitien. L'autorité dont parle l'auteur est-elle véritablement absolue ?

La consigne incite l'élève à caractériser le pouvoir royal puis à porter un regard critique sur le document. Des aides pour construire l'analyse accompagnent la consigne. Des encadrés guident l'élève pour mettre en relation les idées du texte avec ses connaissances.

Aide pour construire l'analyse

1. Le document est un extrait du rapport d'un ambassadeur vénitien en 1561, issu de l'ouvrage *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au xvi^e siècle*, rassemblées par Niccolo Tommaseo en 1838. La rédaction de ce document se situe au début du règne de Charles IX, arrivé au pouvoir en 1560. Dans ce texte, il détaille les éléments qui permettent au roi de France d'exercer une autorité absolue sur son royaume.

2. Pour cet ambassadeur vénitien, le pouvoir royal repose sur l'autorité absolue du souverain français. Il définit ce pouvoir absolu exercé par le roi de France en décrivant le royaume qui « dépend uniquement de la volonté suprême du roi, qui est aimé et servi par son peuple et qui possède une autorité absolue ». Il fait la description d'un roi délié des lois, qui ne connaît aucune limite à son pouvoir et n'est contrôlé par aucune institution. Il insiste aussi sur le fait que l'autorité du roi réside dans le mode de succession. Il souligne donc que le pouvoir royal se transmet de manière héréditaire, « la succession est dévolue selon les lois de la nature du père au fils aîné ». C'est ce qui permet la stabilité du gouvernement royal car le roi de France « ne succède pas à la couronne par l'élection des peuples » et qu'« il n'y arrive pas non plus par la force ». Il fait référence ici à la loi salique, mise en place par les Francs, ne réservant la fonction royale qu'aux hommes de la lignée du prince, mais il faut aussi prendre en compte le fait que le roi est roi de droit divin, ce qui légitime son autorité. Mais le pouvoir royal s'est renforcé par d'autres manières depuis le règne de François I^r. Ce dernier a cherché à exercer de manière plus autoritaire son pouvoir en s'opposant au Parlement, et en s'affirmant sur les grands lignages aristocratiques. Mais le roi a aussi voulu étendre son emprise sur son territoire et son peuple grâce à son activité législative, avec des ordonnances majeures, comme celle de Villers-Cotterêts en 1539, et en multipliant les officiers en province.

3. Il faut nuancer l'autorité absolue du roi de France que décrit cet ambassadeur pour qui les Français « savent que leur condition est d'obéir et de servir leur roi, et ils servent volontiers celui qui est né exprès pour les commander ». Le pouvoir du roi, au milieu du xvi^e siècle, n'est pas absolu, des nombreuses limites existent à son pouvoir. Il doit respecter les lois fondamentales et ne dispose pas librement de la couronne. Il doit composer avec les parlements, les élites urbaines et nobiliaires qui sont des rouages indispensables pour gouverner le « royaume si vaste et si peuplé » décrit par l'auteur.

En conclusion de cette analyse de document, il faut signaler que l'autorité royale est fortement remise en cause à partir de 1562 et des guerres qui opposent les protestants aux catholiques.

Exercices Bac contrôle continu

2. Analyse d'un document iconographique

L'objectif de cet exercice est d'aboutir à la rédaction complète d'une analyse de document.

Le document proposé est une gravure extraite d'un almanach royal de 1682 représentant le roi Louis XIV dans son conseil. Sous le règne de Louis XIII, les almanachs comportent des planches avec le portrait du roi souvent en médaillon. Mais c'est sous le règne personnel de Louis XIV que l'almanach illustré est à son apogée. Au milieu du xvii^e siècle, 2 à 3 almanachs sont édités chaque année et le chiffre de 18 est atteint en 1688. Ces documents sont une source majeure pour faire l'histoire du règne de Louis XIV, mais beaucoup ont cependant disparu. L'auteur est le graveur parisien Henri Noblin.

La consigne : Après avoir présenté ce document, montrez ce qu'il révèle du pouvoir de Louis XIV à la fin du xvii^e siècle.

La consigne doit guider l'élève à caractériser le pouvoir du Roi-Soleil.

Aide pour construire l'analyse

Les questions qui accompagnent la consigne donnent les deux axes qui guident l'élève pour analyser le document qui est très riche en informations. C'est pour cela que des aides à la description sont indiquées sous les questions afin de faciliter la lecture de ce document complexe.

L'analyse est partiellement rédigée. L'élève peut compléter cette analyse en utilisant les aides proposées et en faisant référence à des connaissances précises.

Proposition de rédaction

■ Introduction : Si Louis XIV succède à son père Louis XIII en 1643, ce n'est qu'en 1661, à la fin de la régence assurée par Mazarin, qu'il exerce véritablement le pouvoir ouvrant la période de son règne personnel. Ce moment inaugure un changement radical dans la manière de gouverner la France. C'est ce qui permet d'entrevoir le document qui nous est proposé. Il s'agit d'une gravure d'Henri Noblin datée de 1688 et tirée d'un almanach royal qui représente le roi Louis XIV dans son conseil. Bon marché, l'almanach participe ainsi à la propagande royale alors que Louis XIV cherche à affirmer une autorité qu'il souhaite absolue. Nous verrons donc quels sont les moyens de gouvernement qu'il met en œuvre pour renforcer son pouvoir, avant de montrer comment il se présente comme un roi de guerre.

■ Première partie de l'analyse : Cet almanach révèle les moyens utilisés par Louis XIV pour renforcer le pouvoir royal et agir en roi absolu. En effet, Louis XIV est représenté dans son conseil entouré de ses principaux ministres. Le roi est placé au centre, dominant les ministres par sa taille. La scène de conseil montre bien que le roi préside cet organe qui sert à affirmer son pouvoir : il est en avant, devant ses conseillers. Le Conseil est le lieu où les décisions sont prises collectivement mais où le roi tranche en dernier ressort. La scène a lieu à Versailles qui, depuis 1682, est le lieu du pouvoir. Le palais est révélateur de la centralisation de l'État royal, mais aussi de la réduction à l'obéissance des grands aristocrates. Parmi les deux groupes de personnage qui entourent le roi, il y a sa famille, représentée par son frère, son fils et son cousin, potentiels héritiers du trône. Cela montre aussi que la haute noblesse très proche du roi peut participer au pouvoir. L'autre groupe montre les membres du gouvernement royal avec le chancelier Le Tellier, chef de la Justice, deux des quatre secrétaires d'État

(aux Affaires étrangères et à la Guerre), ainsi que le contrôleur des finances, Colbert. Ce dernier est considéré comme un des bâtisseurs, avec Louis XIV, d'une monarchie bureaucratique et centralisée. Il cherche à renforcer le pouvoir royal par une politique mercantiliste, mettant l'économie au service des intérêts du roi. Il s'appuie sur les intendants envoyés en province.

Deuxième partie de l'analyse : La place de Louis XIV, roi de guerre, est aussi mise en avant par cet almanach. En effet, ce dernier célèbre ici deux exploits militaires de Louis XIV obtenus l'année précédente, en 1681. En bas de la gravure, Louis XIV est représenté en train d'entrer triomphalement dans la ville de Strasbourg, un mois après son siège par les armées royales. Le médaillon en haut de la gravure représente la prise de la citadelle de Casal en Italie le 30 septembre 1681 : elle fut en réalité vendue par le duc de Mantoue. Cela montre la volonté de propagande de Louis XIV, l'almanach étant un moyen de diffuser l'information. Louis XIV est présenté comme un roi conquérant et consolidant la puissance française en Europe. Roi de guerre par les conquêtes de ses armées, il est aussi un roi combattant participant aux batailles car jusqu'en 1693, il commande personnellement certaines expéditions. Sur ce document, deux personnages sont importants dans les relations avec les puissances étrangères, les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères. Dans cette scène de conseil ne sont pas représentés les ministres de la Marine et de la Maison du roi, ce qui montrent bien que la guerre est au cœur des préoccupations de Louis XIV. Plusieurs éléments caractérisant le développement territorial sous son règne ne sont pas indiqués sur cet almanach, comme la construction du réseau de forteresses aux frontières par l'ingénieur Vauban, alors Commissaire général des fortifications, afin d'assurer et consolider la sécurité des nouvelles régions conquises.

Conclusion : Le document illustre bien les projets de Louis XIV de renforcer le pouvoir royal qui repose, non seulement sur la bureaucratisation et la centralisation de la monarchie, mais aussi sur une politique extérieure qui agrandit le royaume et qui renforce l'image du roi, chef de guerre victorieux. Ces deux aspects sont caractéristiques de ce que l'on peut appeler la monarchie absolue. Les almanachs qui font connaître les hauts faits du roi participent au renforcement de l'absolutisme. Mais le pouvoir absolu du roi n'est pas sans limites : il ne dispose pas de suffisamment d'agents pour contrôler entièrement le territoire, il doit prendre en compte la diversité du royaume et doit s'appuyer sur la noblesse provinciale.

Exercices Bac contrôle continu

3. Réponse à une question problématisée

Étape 4. Rédiger la courte introduction de la réponse à la question problématisée

L'objectif de cette page de préparation à l'épreuve de réponse à une question problématisée consiste à rédiger une introduction.

Le sujet : Comment le renforcement du pouvoir royal permet-il l'affirmation de l'État en France aux XVI^e-XVII^e siècles ?

Le sujet met en relation deux notions majeures du chapitre étudié.

L'étape 1 d'analyse du sujet doit permettre de mobiliser les connaissances essentielles pour répondre à la question problématisée.

Le pouvoir royal se définit aux XVI^e-XVII^e siècles par la concentration du pouvoir dans les mains du roi. On parle aussi de monarchie. Ce pouvoir royal, pouvoir que possède le roi de commander les hommes, se décline dans les domaines législatif, judiciaire,

religieux et militaire. Ce pouvoir royal se transmet en France de manière héréditaire et est de droit divin.

Le pouvoir royal se renforce par le développement d'une administration centralisée et de la législation royale, une autorité du monarque plus forte sur ses sujets, une affirmation de la puissance de la France par la guerre et l'économie.

L'État désigne l'autorité souveraine sur un territoire et une société donnés.

La mise en relation des deux expressions « renforcement du pouvoir royal » et « affirmation de l'État » suggère que les deux processus sont parallèles. La notion centrale au cœur de ce sujet est l'absolutisme.

Pour borner le sujet, on peut choisir comme limites chronologiques le début du règne de François I^{er} en 1515, et la fin du règne de Louis XIV en 1715, considérée par les historiens comme marquant la fin du XVII^e siècle.

Les étapes 2 et 3 doivent permettre de mobiliser les connaissances.

Le plan choisi est chronologique car le sujet s'étend sur un temps long et doit donc montrer une évolution. Il faut donc choisir les ruptures chronologiques qui permettent de construire le plan. Pour ce sujet, le début du règne personnel de Louis XIV est déterminant, car il est considéré comme l'incarnation de la monarchie absolue et d'un État royal fort. Ainsi sont déterminées les deux périodes correspondant aux deux parties, comme le montre le plan choisi. On peut faire remarquer aux élèves que les périodes concernées ne sont pas d'égales durées, car il ne s'agit pas de raconter l'ensemble des événements des XVI^e-XVII^e siècles qui concernent la monarchie française, mais de se focaliser sur le renforcement de l'État royal. Le plan chronologique répond bien au sujet, car les deux idées générales proposées permettent de répondre de manière claire à la question problématisée.

En prolongement, on peut proposer aux élèves, selon le modèle proposé dans le précédent chapitre, de compléter ce plan détaillé sous la forme d'un schéma fléché en s'aidant des pages cours du chapitre.

L'étape 4 concerne la rédaction de l'introduction.

Courte mais essentielle, l'introduction montre que l'élève a compris le sujet de la question problématisée. On fait remarquer aux élèves les deux temps forts : entrée en matière et annonce du plan.

